



DECLARATION LIMINAIRE CNSIS DU 22 MAI 2019

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président de la CNSIS,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le Ministre,

Nous nous sommes rencontrés le 14 mars 2019. Lors de cette réunion sociale plénière, nous vous avons fait part des revendications légitimes suivantes, portées par notre unité syndicale majoritaire :

- ✓ La révision de l'organisation de la Sécurité Civile (organisation, missions, financement, déroulement de carrière, ...) ;
- ✓ La mise au centre des préoccupations, les questions de protection de la santé et de la sécurité pour les agents des services d'incendie et de secours (temps de travail, respect directive 2003-88/CE et ses jurisprudences, dispositions adaptées face aux agressions subies par les sapeurs-pompiers, cancers liés à la toxicité des fumées) ;
- ✓ La revalorisation significative de la prime de feu à hauteur des autres métiers à risque, à 28% minimum ;
- ✓ La garantie de la pérennité de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), l'amélioration pour les agents de la catégorie active en instituant un dispositif de portabilité des droits, en déplaçant les 1 an pour 5 ans, en supprimant les sur-cotisations.

Face à l'ensemble de nos revendications et des points qui relèvent du principe de la libre administration des collectivités territoriales sous réserve d'une réelle commande politique, vos réponses insatisfaisantes, nous ont conduites à solliciter les présidents de l'AMF et de l'ADF qui nous ont reçu le 3 avril 2019.

Depuis ces réunions et votre courrier en réponse, daté du 29 mars 2019, nous sommes forcés de constater que les revendications que nous portons au nom de plus de 80 % des sapeurs-pompiers professionnels engendrent toujours le même statu quo.

S'agissant de ce manque de considération, une seule question s'impose : « Faut-il organiser la mobilisation massive de l'ensemble des collègues SPP que l'on représente afin que leurs attentes légitimes soient enfin entendues et prises en compte ? »

<u>André GORETTI</u>	<u>Baptiste TALBOT</u>	<u>Gérard IRIART</u>	<u>Christophe SANSOU</u>	<u>Dominique MUCCI</u>	<u>Claire LE CALONNEC</u>	<u>Jérôme FRANCOIS</u>
Président	Secrétaire Général	Président	Secrétaire Générale	Secrétaire Général	Secrétaire Général	Secrétaire Général
FA/SPP-PATS	Fédération CGT Services Publics	Avenir-Secours	FO SIS	SPA CFTC	CFDT Interco	UNSA-SDIS de France